REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

MÉTROPOLE DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **20 décembre 2018**

Compte rendu affiché le **28 décembre 2018**

Date de convocation du Conseil municipal le **14 décembre 2018**

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 02 JAN. 2019
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Monsieur Régis DUVERT**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	30

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Nadia LAKEHAL, Yvan MARGUE, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Régis DUVERT, Josette PRALY, Stéphane BERTIN ,Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Batoul HACHANI, Mustafa USTA, Nadia NEZZAR.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Fatma FARTAS à Stéphane GOMEZ, Saïd YAHIAOUI à Philippe ZITTOUN, Bernard GENIN à Nordine GASMI, Virginie COMTE à Pierre DUSSURGEY, Marie-Emmanuelle SYRE à Stéphane BERTIN.

Membres absents excusés :

Membres absents : **Morad AGGOUN, Christiane PERRET-FEIBEL**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI, Patrick MANDOLINO, Laurent PATRY.**

Objet :

18.12.1112
Avenants pour la prolongation des conventions de réservation de places auprès des crèches privées et associatives de la commune

RAPPORT DE MADAME COMTE

Mesdames, Messieurs,

Pour faire face au développement de la commune et à l'accroissement du besoin de places en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant, la ville s'est engagée, par voie de convention, dans la réservation de places de crèche auprès d'opérateurs privés ou associatifs.
Le choix de la convention s'est effectué pour répondre à une demande accrue et à des besoins très spécifiques, comme l'accueil des enfants en situation de handicap.
Ainsi, la ville réserve 77 berceaux dans les crèches suivantes :

- 36 places dans la crèche Arc-en-ciel, secteur village, portée par l'association Auteuil petite Enfance
- 24 places dans la crèche Bulle de soie, secteur Sud, portée par le groupe d'entreprises de crèches Babilou
- 12 places dans la crèche petite Souris, secteur Centre est, portée par l'association Une Souris Verte
- 5 places dans la crèche Les Petits Chaperons Rouges, secteur sud, portée par le groupe d'entreprises de crèches Les Petits Chaperons Rouges

Ces réservations s'ajoutent aux 172 places des 7 crèches municipales et aux 49 places des crèches de Centres sociaux, soit un total de 298 places accessibles aux enfants des familles vaudaises.
Au 31 décembre 2018, l'ensemble des conventions de réservation de berceaux arrivent à leur terme.
Dans un contexte de développement urbain et démographique soutenu, il est nécessaire de maintenir l'offre de garde existante, qui sera complétée en 2019 par la livraison de la crèche René Beauverie, 44 berceaux.
Néanmoins, il est nécessaire de s'assurer de la meilleure qualité de service pour le meilleur coût.
Aussi, des négociations vont être menées entre les services de la ville et les opérateurs privés et associatifs afin d'optimiser les termes de nos contrats.
Je vous propose donc de prolonger pour une période de 6 mois, par voie d'avenant, les conventions existantes afin de permettre aux services municipaux de mener les études nécessaires et de renégocier les termes et modalités de nos réservations de berceaux auprès des opérateurs privés et associatifs.
En conséquence, je vous propose :

➢ d'autoriser Mme la Maire à signer les avenants de prolongation au 30 juin 2018 pour :

- la réservation de 24 places auprès de la crèche « Bulle de soie » située au sud de la commune, pour un coût annuel de 201 840 € (100 920 € pour le 1er semestre), soit un coût au berceau de 8 410 € ;
- la réservation de 12 places, dont un tiers des places réservés aux enfants porteurs de handicap, auprès de la crèche associative « Petite souris » située sur le quartier Verchères, pour un coût annuel de 125 040 € (62 520 € pour le premier semestre) soit un coût à la place de 10 420 € ;
- la réservation de 36 places, auprès de la crèche associative « Arc en Ciel » située sur le Village, pour un coût annuel de 298 800 € (149 400 € pour le premier semestre) soit un coût à la place de 8 300 € ;
- la réservation de 5 places auprès de la crèche « Les petits Chaperons Rouges » située au sud de la commune, pour un coût annuel de 45 000 € (22 500 € pour le 1er semestre), soit un coût au berceau de 9 000 € ;
-

Pour mémoire, ces réservations de places sont inscrites au Contrat Enfance Jeunesse et bénéficient de la Prestation de Service Enfance jeunesse.

- de dire que les crédits afférents seront inscrits au chapitre 65 du budget primitif 2019.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L2121-29 du CGCT lequel dispose que « le Conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune » ;

Vu les articles L2121-1 à L2121-23 du CGCT qui concernent le Conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu les articles R2121-9 et R2121-10 du CGCT relatifs au registre et à la publication des délibérations ;

Vu la délibération 14.12.0230 du 18/12/2014 portant renouvellement de la convention de réservation de berceaux avec la crèche Arc en ciel

Vu la délibération 16.12.0659 du 9 décembre 2016 portant prolongation de la convention de réservation de berceaux auprès des crèches Bulle de soie et Petite Souris

Vu la délibération 17.02.0689 du 9 février 2017 portant réservation de berceaux auprès de la crèche Les Petits Chaperons Rouges

Considérant la nécessité de maintenir l'offre de garde existante et de prolonger de 6 mois, par voie d'avenant, les conventions existantes ;

Entendu le rapport en date du 20 décembre 2018 présenté par Virginie COMTE, adjointe déléguée.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

➢ autorise Mme la Maire à signer les avenants de prolongation au 30 juin 2018 pour :

- la réservation de 24 places auprès de la crèche « Bulle de soie » située au sud de la commune, pour un coût annuel de 201 840 € (100 920 € pour le 1er semestre), soit un coût au berceau de 8 410 € ;
- la réservation de 12 places, dont un tiers des places réservés aux enfants porteurs de handicap, auprès de la crèche associative « Petite souris » située sur le quartier Verchères, pour un coût annuel de 125 040 € (62 520 € pour le premier semestre) soit un coût à la place de 10 420 € ;
- la réservation de 36 places, auprès de la crèche associative « Arc en Ciel » située sur le Village, pour un coût annuel de 298 800 € (149 400 € pour le premier semestre) soit un coût à la place de 8 300 € ;
- la réservation de 5 places auprès de la crèche « Les petits Chaperons Rouges » située au sud de la commune, pour un coût annuel de 45 000 € (22 500 € pour le 1er semestre), soit un coût au berceau de 9 000 € ;

Pour mémoire, ces réservations de places sont inscrites au Contrat Enfance Jeunesse et bénéficient de la Prestation de Service Enfance jeunesse.

➢ dit que les crédits afférents seront inscrits au chapitre 65 du budget primitif 2019.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

Nombre de suffrages exprimés : 30
Votes Pour : 30
Votes Contre :
Abstention :

➢ autorise Mme la Maire à signer les avenants de prolongation au 30 juin 2018 pour :

- la réservation de 24 places auprès de la crèche « Bulle de soie » située au sud de la commune, pour un coût annuel de 201 840 € (100 920 € pour le 1er semestre), soit un coût au berceau de 8 410 € ;
- la réservation de 12 places, dont un tiers des places réservés aux enfants porteurs de handicap, auprès de la crèche associative « Petite souris » située sur le quartier Verchères, pour un coût annuel de 125 040 € (62 520 € pour le premier semestre) soit un coût à la place de 10 420 € ;
- la réservation de 36 places, auprès de la crèche associative « Arc en Ciel » située sur le Village, pour un coût annuel de 298 800 € (149 400 € pour le premier semestre) soit un coût à la place de 8 300 € ;
- la réservation de 5 places auprès de la crèche « Les petits Chaperons Rouges » située au sud de la commune, pour un coût annuel de 45 000 € (22 500 € pour le 1er semestre), soit un coût au berceau de 9 000 € ;

Pour mémoire, ces réservations de places sont inscrites au Contrat Enfance Jeunesse et bénéficient de la Prestation de Service Enfance jeunesse.

➢ dit que les crédits afférents seront inscrits au chapitre 65 du budget primitif 2019.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Madame la Maire,

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Hélène GEOFFROY